

Mer, le 8 mars 2022

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

MARDI 15 MARS 2022 à 19 heures 30

A l'espace culturel 28 route d'Orléans 41 500 Mer

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Vincent ROBIN

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2022

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 22 février 2022.

Informations sur les décisions prises par le maire en application des délégations.

Finances 1

Délibération n°1 : Budget Général - Approbation du compte de gestion 2021

<u>Délibération n°2</u>: Budget Général - Approbation du compte administratif 2021

Délibération n°3 : Budget Général - Affectation des résultats 2021

Délibération n°4 : Budget Général - Vote des taux d'imposition 2022

<u>Délibération n°5</u>: Budget Général - Vote du Budget Primitif 2022

Délibération n°6 : Budget Gendarmerie - Approbation du compte de gestion 2021

Délibération n°7: Budget Gendarmerie - Approbation du compte administratif 2021

Délibération n°8 : Budget Gendarmerie - Affectation des résultats 2021

Délibération n°9 : Budget Gendarmerie - Vote du Budget Primitif 2022

<u>Délibération n°10</u> : Versement d'une subvention au bénéfice de la fondation 30 millions d'amis

Sport :

<u>Délibération n°11</u> : Subventions 2022 à l'Association Mèroise Olympique (AMO) – Tennis de Table et à l'Union Sportive Mèroise (USM) – Football – montant supérieur à 23 000 €

Solidarité :

Délibération n°12 : Convention entre la Médiathèque et l'EHPAD Simon Hême

<u>Délibération n°13</u>: Convention entre la Médiathèque et le centre d'hébergement et de réinsertion sociale

Patrimoine

<u>Délibération n°14</u>: Barreau de Pommegorge / route des Pommegorges - cession foncière au Conseil Départemental de Loir et Cher

Juridique:

<u>Délibération n°15</u> : Modification de la délibération d'attribution de délégations au maire

Questions diverses